

BAC PRO

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (TMA)

Bac Pro TMA – Diplôme de niveau IV

Les activités d'un technicien menuisier agenceur sont de :

- préparer la réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier, dans le respect des normes de la menuiserie et de l'agencement et en respectant les contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courant de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Le technicien menuisier agenceur intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure, des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bain, magasins, salles d'exposition, salles de réunion...

Le diplôme permet d'entrer dans la vie active mais ouvre aussi la voie à des poursuites d'études post-bac telles que le BTS Développement Réalisation Bois.



Organisation des horaires

2 nd e Bac	1 ^{ère} Bac	T ^{ale} Bac	
4 h	5 h	5 h	Lettres / Histoire-Géographie
3 h	4 h	4 h	Mathématiques – Sciences Physiques
2 h	2 h	2 h	Langues vivantes
1 h	1 h	1 h	Prévention Santé Environnement
1 h	1 h	1 h	Arts Appliqués
	1 h	2 h	Economie - Gestion
14 h	14 h	13 h	Enseignement Professionnel
2 h	2 h	3 h	EPS
2 h	2 h	2 h	Accompagnement personnalisé
6 sem	8 sem	8 sem	Stages en entreprise PFMP Périodes de Formation en Milieu Professionnel